Mitteilungen = Communications

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare, Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de Documentation**

Band (Jahr): **40 (1964)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La carosserie et l'aménagement complet ont également été effectués par la Carosserie Lauber et fils, S.A., à Nyon.

Le coût définitif du véhicule est de Fr. 97 161.—. Quant au stock de livres, d'environ 6000 volumes (dont 1400 pour la jeunesse), il a fait l'objet d'un crédit de Fr. 80 000.—.

L'horaire des stationnements est de 15 h. à 19.30 h. dans quatre quartiers de la périphérie lausannoise: lundi La Sallaz, mardi Cour, jeudi Montchoisi, vendredi Montoie. Mais le mercredi, pour tenir compte du fait que les écoliers ont congé cet après-midi-là, deux stationnements ont été prévus, l'un de 14 h. à 16.30 h. à Pierrefleur, l'autre de 17 h. à 19.30 h. à Bellevaux, deux agglomérations situées au nord-ouest de la ville.

Le bibliobus lausannois est entré en service jeudi 16 janvier et a d'emblée suscité l'intérêt de la population. Après dix jours d'activité, nous pouvons déclarer l'expérience très encourageante. Nous espérons, d'ici quelques mois, pouvoir faire une étude détaillée du prêt par quartiers. Elisabeth Rochat

MITTEILUNGEN - COMMUNICATIONS

Assemblée annuelle de l'ABS à Lausanne, 26—27 septembre 1964

M. Ed. Henry, directeur administratif de l'Exposition nationale suisse à Lausanne, a adressé le 21 janvier 1964 à notre collègue J. P. Clavel (directeur de la BCU à Lausanne et président de la Commission de l'Exposition nationale) la lettre suivante:

Nous avons le plaisir de vous informer que la demande de patronage de votre assemblée annuelle par l'Exposition nationale a été agréée.

Votre réunion bénéficiera, par conséquent, des avantages énumérés dans le règlement des congrès que nous nous permettons de répéter pour mémoire ci-après:

— Inscription au calendrier général des congrès.
— Bénéfice de la publicité générale et particulière de l'Exposition nationale.
— Réduction du prix d'entrée à l'Exposition nationale pendant la durée du congrès,
— Réduction du prix, d'entrée aux expositions spécialisées du Palais de Beaulieu pendant la durée du congrès.
— Jouissance à des conditions spéciales des salles et des installations placées sous le contrôle de l'Exposition nationale, soit, d'une part, celles situées dans l'enceinte même de l'Exposition nationale et d'autre part, celles du Palais de Beaulieu.
— Possibilité de recourir aux services officiels des congrès et du logement de l'Exposition nationale.

Toujours selon les principes du règlement des congrès, la seule obligation qui vous incombe est de prévoir une visite officielle à l'Exposition nationale pour tous les participants. Cette visite peut être d'une demi-journée ou d'une journée entière.